

entendu bien peu de griefs de la part du public, au sujet du service postal du pays. De fait, j'ai reçu dix fois plus de protestations et de griefs ces trois derniers mois que durant les sept années précédentes.

D'ordinaire, quand je postais une lettre l'après-midi à destination de chez moi, à Red Deer, à une distance de plus de 2,300 milles, elle arrivait le lendemain après-midi. Il faut maintenant compter au moins quatre jours et parfois une semaine. En effet, mardi dernier, je recevais une lettre par la poste, dont le cachet postal indiquait Ottawa, 5 mai, 6 heures du soir. Est-ce qu'une lettre postée à Ottawa devrait prendre six jours pour arriver à destination dans la même ville? Si le ministre des Postes veut la voir, je vais la lui remettre ici même. Il y en a bien d'autres que je pourrais lui montrer et bien des copies de lettres aussi que je lui ai écrites à ce sujet, qui attestent toutes de la même situation. A l'heure actuelle, une lettre qui se rendait d'ordinaire de Toronto à Montréal en une nuit, prend trois ou quatre jours pour arriver à destination.

Qu'est-ce qui ne va pas? J'ai l'impression que le ministre des Postes est le seul à pouvoir nous répondre. Mais il se contente de nous lancer sur une fausse piste.

Lorsque le premier ministre (M. Trudeau) est entré en fonction, il a déclaré que les ministres de son cabinet auraient le droit de ne commettre qu'une seule gaffe. Comme l'a déclaré le *Journal d'Oshawa* dans son numéro du 19 mars, le ministre des Postes en a fait trois. Je ferais bien, je crois, de consigner au compte rendu un extrait de cette citation:

Sa première gaffe a consisté à supprimer, le samedi, la livraison dans les régions rurales. Il a dû révoquer cet édit à cause des pressions de ses partisans libéraux des circonscriptions rurales de notre pays.

Il a ensuite infligé des tarifs postaux prohibitifs aux journaux et autres publications. Il a doublé, triplé les tarifs et, dans le cas des pages consacrées à la publicité, il les a sextuplé...

La troisième gaffe du ministre, qui est peut-être la plus flagrante, concernait ses agissements avec ses propres employés, les facteurs qui par beau et mauvais temps assument le fardeau du ministère des Postes.

Résultat: Nous avons connu un effondrement du moral, et sans doute aussi de la qualité du service. Voici la suite de l'article:

Une chose est claire. C'est Kierans qui devrait quitter son emploi, et sans tarder. Il devrait partir sur l'ordre du premier ministre, qui s'est engagé à ne permettre à ses ministres qu'une seule gaffe de taille.

Ce journal déclare que le ministre en a commis trois. Cette expression, relevée dans la presse, reflète la situation dans l'une des régions les plus affectées par les mesures du ministre des Postes.

[M. Thompson.]

En outre, ce qui me gêne à cet égard, c'est le simple fait que les éditeurs de notre pays n'ont pu s'adresser au Parlement pour présenter leur dossier et expliquer leurs propositions. Ce sont des gens consciencieux et qui rendent des services. Ils font leur travail aussi bien que les ministres, et leurs efforts sont aussi méritoires que les nôtres. Mais le gouvernement a refusé de déférer le bill C-116 au comité, comme nous l'avons proposé de ce côté-ci de la Chambre. Il a passé outre à notre proposition. Ainsi, les éditeurs n'ont pu plaider leur cause devant le comité, conformément à la procédure démocratique normale.

Je sympathise avec le ministre qui s'efforce de réduire le déficit des opérations postales au pays. Je ne songe pas à l'accuser ici de quoi que ce soit: son but me paraît bon, encore qu'à cet égard, je me demande pourquoi le ministère des Postes doit être traité différemment de Radio-Canada, par exemple, ou d'autres services assurés par des organismes gouvernementaux, des sociétés de la Couronne ou d'autres ministères du gouvernement.

En ce qui concerne ma circonscription, je n'ai guère à me plaindre. Depuis cinq ans, on a construit et reconstruit de nouveaux bureaux de poste et deux très importants bureaux ont été refaits afin de faire face à l'expansion des affaires. Cependant, ce qu'il y a de tragique dans tout cela, c'est que dans sa sincérité et son dévouement à la tâche qu'on lui a confiée, le ministre se montre incapable, dans le déluge de conseils qu'il a sollicités de choisir une politique valable. Le ministre n'a pas songé à consulter les diverses communautés du pays sur les meilleurs changements à apporter pour réaliser les réformes nécessaires. Le ministre ne peut se contenter cet après-midi de nous dire que nous sommes hostiles au changement. Le ministre s'attire des ennuis en ne consultant pas les intéressés. Comment peut-il justifier une hausse des tarifs d'affranchissement des hebdomadaires qui varie entre 400 et 700 p. 100? Veut-il les exterminer? Déjà, depuis le 1^{er} avril, bon nombre d'hebdomadaires ont cessé de paraître. J'en connais au moins sept qui ne sont plus publiés depuis janvier, à cause du coût exorbitant de la livraison postale. Je peux nommer au moins vingt publications, commerciales, professionnelles ou agricoles, qui ont dû également cesser de paraître. Bien pis, le ministre a chassé bien des publications semblables outre-frontière, au détriment de la souveraineté de l'industrie canadienne. Ces revues, publiées outre-frontière, ne paient pas, étant donné leur contenu, des taux excessifs comme objets de la deuxième classe.